

1 – Reconnaissance des certifications auprès de l'Université de Turin:

La reconnaissance ne concerne éventuellement que les lectorats et jamais les cours de langue officiels

même au niveau des lectorats modalités différentes:

pour certaines facultés (Lettres, Scienze Formazione) les certifications ne donnent lieu à aucune reconnaissance automatique: les étudiants doivent également se soumettre à un test d'évaluation à la fin des lectorats. Dans d'autres facultés (Langues, Sciences Po, Economie) les certifications de niveau au moins B1 comportent un allègement du programme des lectorats, avec cependant des restrictions :

- Fac. de Langue : le niveau Delf A4 (Delf B1) consent une exonération du lectorat de la première année. On s'est aperçu cependant que les niveaux des étudiants sont très différents en dépit des certifications dont ils sont porteurs. On a donc dû introduire un test de niveau et conseiller un parcours personnalisé de rattrapage.
- Fac. de Sciences Po : niveau minimum B1 exonère de l'épreuve de lectorat de la première année (épreuve ne comportant pas de crédits). Les diplômes DELF/DALF passés il y a plus de trois ans ne sont pas reconnus. Problème de conversion des notes
- Fac. d'Economie : Certifications de niveau B1 exonère du test de IIème année. Delf B2 exonère d'une partie de l'examen final et seul le DFA1 exonère totalement de l'examen écrit. Les étudiants doivent tous soutenir l'examen oral (compétence langue de spécialité et aspects socio-économiques de la France). Validité des certifications pour la reconnaissance : trois ans. Problème de conversion des notes

Toutes les facultés remarquent que le niveau attesté n'est souvent que le B1, rarement le B2 et jamais le Dalf (niveau C 1). En général le Delf possédé est le Delf scolaire (ou Delf junior), ce qui comporte :

- date de la certification trop éloignée dans le temps
- contenus non conformes aux cursus universitaires (contenus trop en décalage par rapport à la réalité du monde universitaire et du travail). Niveau des étudiants présentant des certifications est souvent inférieur à celui des étudiants ayant suivi régulièrement les lectorats

2 – Perplexités, inconvénients, problèmes

2.1. - de caractère plus général (plan culturel, méthodologique) :

- non conformité avec les objectifs des cursus universitaires. Cas du DELF scolaire est le cas le plus élatant (centres d'intérêt et donc champs lexico-sémantiques relatifs à la vie des adolescents) mais problème plus général de non conformité et décontextualisation des curricula universitaires. Universalisme des certifications (adapté à tous les publics, ouvert à tout le monde sans qu'aucun titre soit requis) et simplification pour uniformiser l'échelle des compétences requises au niveau international a comporté un nivellement par le bas et en tout cas l'absence de compétences et savoirs procéduraux qui sont fondamentaux à l'université (ex : résumé, dissertation à la française, etc.). Par rapport à la progression des niveaux des certifications nécessité d'anticiper certaines compétences : ex. cas de l'argumentation, descripteur niveau B1 : « Peut exprimer clairement son point de vue mais *a du mal à engager un débat*. Peut prendre part à une discussion formelle courante sur un *sujet familier* conduite dans une langue standard clairement articulée » *Cadre commun de référence*, p.64. Argumentation « claire et fluide » est un objectif du niveau C2 mais dans certaines facultés (ex. Sciences Po, Turin) on a besoin d'anticiper l'étude des connecteurs argumentatifs dans

les lectorats de première année, vu que dans le cours de linguistique de la deuxième année on traite l'argumentation au point de vue théorique. Situation analogue pour la compréhension d'articles spécialisés, qui n'est prévue dans le Cadre Commun qu'au niveau C1/C2, mais dans une fac. d'Economie il convient d'anticiper l'entraînement à la compréhension de textes spécialisés. En outre, les compétences linguistiques qui forment l'objet des lectorats sont strictement liées aux contenus socio-culturels qu'on enseigne dans les cours officiels. Par ex., dans une Fac. d'Economie, l'apprentissage linguistique doit nécessairement se souder avec l'apprentissage culturel (cas de certains termes comme *géographie volontaire*, *chômeur découragé*, qui ne peuvent être compris qu'à l'intérieur d'un cadre culturel plus général). Les certifications encouragent une conception instrumentale de l'apprentissage linguistique qu'on cherche à contraster à l'intérieur des universités (apprentissage linguistique est aussi apprentissage culturel : pluridisciplinarité de l'enseignement d'une langue étrangère, importance du *bricolage* avec les autres sciences sociales)

- absence totale d'une approche contrastive : là aussi l'universalisme des certifications va à l'encontre d'une exigence didactique fondamentale des cursus universitaires. L'apprentissage d'une langue comporte prioritairement ouverture à une culture Autre et l'altérité ne ressort que par opposition au Même. L'approche contrastive français /italien représente donc une étape fondamentale de l'apprentissage des compétences linguistiques, des compétences culturelles et de l'interculturel.
- Dernière perplexité sur le plan général, méthodologique : absence de métalangage (dévalorisation des compétences traditionnelles : orthographe, grammaire, vocabulaire, qui sont encore fondamentales à l'Université). Importance à l'Université d'une étude de la langue qui puisse aboutir à une réflexion sur la langue et le langage, propédeutique aux cours de linguistique qui sont assurés non seulement auprès de la Faculté de Langue mais aussi, de manière plus ciblée, dans les cours de Sciences Po et d'Economie (analyse textuelle à la Fac. d'Economie : sensibilisation à certains effets de type énonciatif et pragmatique qui se réalisent au niveau textuel). Les lectorats doivent avoir une fonction propédeutique à ce type d'éducation linguistique, alors que les certifications ne comportent aucune réflexion métalinguistique.

2.2 . - de caractère concret et pratique :

- niveau des étudiants ayant obtenu la reconnaissance des certifications dans le lectorat est souvent inférieur à celui des étudiants ayant suivi régulièrement nos lectorats à cause des difformités des objectifs dont au point précédent.
- niveau des étudiants certifiés est hétérogène : degré de subjectivité dans la correction des épreuves, malgré l'universalisme de la grille d'évaluation (ex. correction de la production libre, écrite et orale, ne peut pas aller sans un certain degré de subjectivité). Souvent en outre les épreuves des certifications se déroulent à la présence d'un seul examinateur, alors que l'évaluation universitaire est collégiale (confiée à un jury) et demeure sous la responsabilité des professeurs
- la conversion en notes : système français se base sur un système qui reconnaît la suffisance à la moitié (10/20 ou 50/100). Le système de notation universitaire italien place par contre la suffisance non pas à la moitié (15/30) mais à 18/30. Les échelles d'évaluation donc ne correspondent pas, ce qui provoque souvent des discussions avec les étudiants et des difformités entre universités qui adoptent chacune des grilles de conversion différentes.
- La durée de validité des diplômes : il est évident que l'examen universitaire doit évaluer les compétences acquises à la date d'enregistrement de l'examen. La compétence linguistique est par contre sujette à un processus d'obsolescence qui est variable selon les conditions et qui est fort différent selon les individus et les vécus personnels. Plusieurs universités

(Université de Turin, Urbino, Milan-Bocconi) ne reconnaissent qu'une durée maximale de 3 ans pour valider les Delf/Dalf

- la formation extrauniversitaire est payante. Il est légitime de se demander jusqu'à quel point on a le droit de l'encourager, vu que cela introduit un élément de disparité important entre étudiants et familles plus aisées et étudiants issus de milieux défavorisés. Des conventions passés entre les Universités et les centres certificateurs pourraient aboutir à une sorte d'externalisation de l'enseignement linguistique dont les coûts pèseraient sur les familles.

En dernière analyse, il faut souligner que le Français est souvent choisi par des étudiants qui l'ont déjà étudié dans les collèges et les lycées (notre enquête dans l'Université de Turin confirme largement cette tendance générale). Il est donc souhaitable d'investir sur les collèges et les lycées. Les certifications sont bienvenues à ce niveau-là parce qu'elles constituent une valeur ajoutée susceptible de renforcer la francophilie. Il faut cependant faire attention à ne pas faire miroiter aux étudiants des avantages durables et indéfinis que l'Université ne pourra reconnaître que fort partiellement.